



**Demande d'autorisation de travaux pour interventions urgentes
n'excédant pas 5 jours (ATC) pour les services gestionnaires de voirie**

**La demande doit être formulée impérativement 3 jours ouvrés minimum avant le début de l'intervention
Les travaux ne pourront être engagés qu'après accord du service gestion du domaine public**

* **Nom/Raison sociale** Tél ____ / ____ / ____ / ____ / ____
N°RUE Mobile ____ / ____ / ____ / ____ / ____
Code Postal..... VILLE..... Mail
Nom du responsable du chantier.....Client / Bénéficiaire de l'intervention.....

***Lieu précis des travaux :**
N°nom de la voie

* **Date de réalisation des travaux** Du ____ / ____ / ____ au ____ / ____ / ____
Horaires heure de début ____ / ____ heure de fin ____ / ____
Durée d'intervention 5 jours consécutifs maximum y compris week-end et jours fériés

***Autorisations préalable :**
Numéro de DT : En date du ____ / ____ / ____
Numéro de DICT : En date du ____ / ____ / ____

Justification de l'urgence des travaux.....

***Description précise des travaux (Fournir OBLIGATOIREMENT un plan du chantier et photo avec emprise sur la voirie)**
.....
.....

Intervention sur : chaussée trottoir emplacement de stationnement
***Réglementation mise en place :**
 Interdiction de stationnement : Au droit du n°:..... ou Face au n°:
 Nombre de places souhaitées :..... ou Nombre de mètres linéaires :.....
 Stationnement en cavalier chaussée trottoir au droit du n°.....
 Chaussée restreinte Au droit du n°:.....
 avec mise en place d'alternat manuel par piquets K10
 avec mise en place d'alternat par panneaux B15/C18
 avec mise en place d'alternat par feux tricolores KR 11
 limitation de vitesse à.....km/h
 dérogation de tonnage
 dévoiement piétons
Toute autre prescription devra faire l'objet d'un arrêté

***ENGAGEMENT DU DEMANDEUR**
Je soussigné,.....
- certifie exacts les renseignements contenus dans la présente demande,
- m'engage à respecter les prescriptions des services administratifs contenues dans l'arrêté et à afficher l'arrêté sur le chantier,
- m'engage à remettre en état le domaine public conformément aux prescriptions du règlement de voirie,
- le service gestion du domaine public se réserve le droit de modifier les besoins, s'ils ne sont pas en adéquation avec le règlement de voirie.
- m'engage à envoyer ma demande dans les 3 jours ouvrés avant le début des travaux par mail ou par fax au service gestion du domaine public